

Mauvaise Direction

Un comité technique de l'organisme de Montpellier s'est tenu le 7 mai dernier. Il proposait au vote la note encadrant le nouveau tour de service dont la mise en œuvre est prévue en juin prochain. Cette organisation, imposée dogmatiquement, dans l'ombre, par la direction des opérations, est inacceptable.

Un centre détonant

Depuis la fin du premier confinement au printemps 2020, la demande en trafic est supérieure à celle de 2019 : secteurs surchargés, fréquences saturées, armement nominal... les régulations sont inévitables. Montpellier est alors l'un des seuls centres en Europe à réguler quasi-quotidiennement.

Conscients qu'une évolution globale du centre est nécessaire, les contrôleurs de Montpellier se réunissent en assemblée générale et adoptent une motion résolument constructive. Le SNCTA travaille ensuite à l'obtention d'un mandat national pour permettre d'envisager un horizon plus serein.

Toujours attachés à un service public de qualité, les contrôleurs attendaient avec impatience les conclusions intermédiaires en réponse à ce mandat qui se voulait ambitieux. La désillusion a été à la hauteur des enjeux ! Les propos tenus par la direction ont été reçus comme un véritable camouflet par les contrôleurs.

Des nuits seul... ou sans pause

La Direction bricole en proposant un mécanisme qui permet de renforcer l'offre en cœur de nuit en rappelant sur une plage horaire de 2h30 un contrôleur en repos. Cette proposition contrevient ainsi à l'arrêté du 19 novembre 2002 et à une gestion rationnelle de la fatigue des contrôleurs en particulier la nuit.

L'encadrement a beaucoup de peine à définir ce qu'il juge acceptable de faire pour un seul contrôleur en poste toute une nuit. Il répète pourtant que tout ce qui n'est pas acceptable sera régulé. Les contrôleurs refusent d'être seuls en nuit pour gérer quatre approches différentes et alors que le trafic est encore conséquent et imprévisible.

C'est une question évidente de sécurité dans un contexte de fort trafic local qui est encore amené à croître cet été.

Un fonctionnement sous contrainte

Dans la note de service présentée en CT, les restrictions opérationnelles ne permettent pas d'envisager correctement la tenue des stages statutaires liés à l'exercice de la Licence, ni celle des missions connexes au métier de contrôleur aérien, sans risquer de paralyser l'ensemble de l'organisation du centre. Laisser mettre en service une telle aberration est inenvisageable.

Unaniment, les organisations syndicales s'opposent à la note présentée en séance par l'administration.

Une proposition SNCTA meilleure

Le SNCTA propose alors au vote, un tour de service présentant : une offre supérieure ou égale, un volume horaire quasi-identique, un nombre de JRH inchangé, une prise en compte améliorée de la fatigue sur position en journée et en cœur de nuit, une robustesse accrue en soirée/nuit, et une organisation opérationnelle moins contrainte. Il recueille l'unanimité des organisations représentatives des personnels.

Une administration déconnectée

En réunion plénière locale, le SNCTA apprend que sa proposition a été regardée par la direction des opérations après le CT et qu'elle a été balayée d'un revers de main, sans argumentation objective ni opérationnelle. Circulez !

Tout se décide donc loin de Montpellier, sans les contrôleurs, et même contre les contrôleurs. L'encadrement local, qui aimerait certainement remplir sa fonction de manager, n'est malheureusement plus qu'un porte-voix d'une Direction retranchée derrière les fausses certitudes que lui confèrent ses tableaux Excel. Le passage en force d'un tour de service qui ne prend pas en compte l'expertise objective et argumentée des contrôleurs conformément à l'Annexe IV du règlement européen 2017/373 planterait le dernier clou dans le cercueil des relations déjà bien détériorées entre les contrôleurs et leur hiérarchie. Il est encore temps de l'éviter.

Ce mode décisionnel, éloigné et à l'encontre des contrôleurs, n'est pas acceptable. Le SNCTA alerte depuis des mois et cherche des solutions opérationnelles constructives. La Direction doit se ressaisir pour éviter un désastre opérationnel dont elle sera la seule responsable.